

UN DRAME SANGlant A WERVICQ (BELGIQUE)

Un homme tué par un douanier

Ce qui causa le drame. - Une querelle sur le pont-frontière. Le douanier saisit son revolver et tire. - Récits contradictoires des témoins. - L'enquête du parquet

Un drame dont les circonstances ont été difficiles à élucider et dont quelques-uns ont soulevés des questions de droit fort délicates, s'est déroulé lundi vers 3 heures du soir, sur le pont-frontière de Wervicq (Belgique).

Voici les renseignements que notre enquête nous a permis de recueillir d'après les déclarations de témoins de la scène et que nous reproduisons sous toutes réserves.

A cause de la fermeture de Comines, le travail chômait hier, dans la plupart des usines de Wervicq-Sud; aussi les amateurs de colombophilie de cette commune en avaient profité pour s'occuper des prochains concours. Voilà comment un ouvrier fumeur, nommé Gustave Verbeke, âgé de 28 ans, demeurant cité Gratty, à Wervicq-Sud, était parti le matin, avec quelques amis, également colombophiles, porter des pigeons au Café Suisse, à Wervicq (Belgique).

Une querelle avec la douane. Vers deux heures et demie de l'après-midi, les amateurs de pigeons s'en revenaient en France, avec leurs paniers vidés. Gustave Verbeke était accompagné de ses amis Henri Derborre, Octave Bégeal et un ou deux autres.

Au pont-frontière, une dispute survint entre le groupe et le douanier de service en Belgique: un nommé Achille Ghelen, 28 ans, marié depuis deux ans.

La boisson avait, a-t-on dit, quelque peu échauffé les cerveaux des colombophiles, mais surtout Gustave Verbeke qui avait une condamnation à purger en Belgique, en voulant au douanier avec qui il avait eu déjà des querelles antérieures à propos de carreaux brisés à la cabine qui tient lieu de poste de faction aux douaniers.

Quand les quatre ou cinq compagnons eurent mis les pieds sur le pont-frontière, ils se crurent sans doute arrivés en France et commencèrent à discuter les règlements empêchant le douanier de s'y engager, ils se mirent à l'insultent.

« Eh bien! toi qui te dis le plus fort de Wervicq, viens un peu te mesurer avec nous. »

La rixe sur le pont

Le douanier répondit à leurs provocations et s'avança vers eux. On devine ce qui s'en suivit: une bataille à coup de poings, dans laquelle le douanier Ghelen quoiqu'il avait vigoureux, dut avoir forcément le dessous.

Un de ses collègues, le douanier Goeman, qui se trouvait à l'estaminet du « Soleil » situé en face vint le dégager et recut dans la mêlée quelques horions sans gravité.

Le douanier belge, Achille Ghelen, aurait alors, en tirant son revolver, proféré les paroles suivantes: « Le premier qui s'avance encore je tire dessus! ». Et, toujours d'après les déclarations de certains témoins, que d'autres pourtant contredisent, Gustave Verbeke se serait avancé vers lui.

Le douanier tire

Il se trouvait encore à deux ou trois mètres lorsque le douanier le visa de son arme et l'atteignit en pleine poitrine, quelques centimètres au-dessous du sein gauche.

La balle dut traverser le cœur, car l'homme tomba, atteint mortellement.

Versions contradictoires

Ici une double version de cette partie du

drame doit être produite. D'après certaines personnes, la victime serait tombée immédiatement en Belgique, et aurait été transporté par ses amis au-delà du milieu du pont sur le côté français. D'autres disent qu'il ne fit que chanceler et qu'il vint tomber à cinq mètres de la borne-limite qui se trouve à l'entrée du pont du côté français.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Une autre version a eu cours également: Les amis du blessé le voyant défaillir, l'auraient soutenu quelque temps, en marchant vers la France, lorsque terrifiés soudain de le voir expirer, ils l'abandonnèrent quelques pas avant l'extrémité du pont.

Nous avons questionné l'un des acteurs de la scène.

« Aussitôt le coup reçu, dit-il, Verbeke fit le geste de fermer son veston sur sa poitrine et vint tomber à l'endroit susdit. »

Les Fêtes du Blanc-Sea à Tourcoing



Le Cercle Orphéonique « L'Amitié »

Les derniers concours de dimanche

Il nous reste à donner les résultats des derniers concours de la fête de gymnastique de dimanche, c'est-à-dire des productions costumées de la fête de nuit, ainsi que les primes en argent attribuées aux sociétés qui y ont pris part.

Ballets. — Section étrangère: La Courtraisienne, 105 points 50; section française: La Gauloise, Watrelos, 115,50; La Renaissance Madeleinoise, 111; L'Avenir, Saint-André-Lille, 108,50; La Fraternelle, Thumesnil, 106; La Jeunesse, Marquette, 71.

Poses plastiques. — Ancienne, Roubaix, 110,75; Amicale, Saint-Omer, 85,50.

Tableaux militaires. — L'Avenir du Sud, 97; L'Espérance, Wasquehal, 92,50.

Voici comment ont été attribuées les primes: Courtraisienne, 47 fr.; Gauloise, 50 fr.; Avenir, 45 fr.; Fraternelle, 38 fr.; Jeunesse, 33 fr.; Ancienne, 40 fr.; Amicale, 27 fr.; Avenir du Sud, 40 fr.; Espérance, 27 francs.

Nous avons rendu compte de la distribution des prix aux lauréats des concours individuels. Avant d'y procéder, M. Edmond Thiffrin, président de la Jeunesse du Blanc-Sea, a remercié, au nom des gymnastes, les membres du Comité des fêtes et aussi M. Vandenberghe, président de la commission des récompenses, au dévouement desquels on doit cette abondante et riche provision de lots.

Il est juste de rendre hommage à l'autorité et à la compétence des jurés du concours de danse, savoir, MM. Delantoy, président; Desruelles, Leman et Delancluse; sans oublier MM. Deue, Deburme et Hermant qui ont rempli avec dévouement l'office de secrétaires, et enfin MM. Lepaul et Lestienne, de la Roubaisienne, qui ont eu fort à faire pour confectionner les innombrables diplômes.

En un mot, tous ceux qui ont donné leur concours à la fête, ont montré beaucoup de bonne volonté. Une bonne part du succès leur revient.

Le Cercle orphéonique « l'Amitié »

Parmi les sociétés qui ont contribué à l'organisation et à l'exécution des fêtes du Blanc-Sea, il est juste de mentionner encore le Cercle orphéonique « l'Amitié ».

Créé en 1864, sous le titre de « Choral Les Folichons », il eut pour premier président-fondateur, M. Eugène Jonckhe; par son tact et son énergie, celui-ci parvint à classer sa société parmi les mieux réputées de la région.

La jeune chorale, sous la direction de son chef M. Auguste Lerouge, fit de rapides progrès. En quelques années elle exécuta les œuvres de Saint-Saëns, Gaillard, Gounod, Saint-Julien, Amb. Thomas, Gailland, Rillie, Tilmans, Van Volken, etc.

Sur l'invitation de la municipalité, elle prend part aux fêtes organisées par la Ville et prête son concours en toute circonstance. Ainsi en 1898, le Conseil municipal, en reconnaissance des services rendus, lui alloua une subvention.

A partir de ce jour, la chorale se fait entendre dans les concerts publics d'été à Tourcoing; elle prend également part aux fêtes musicales de Roubaix, Lille et environs. Depuis son bon nombre d'années, elle assiste régulièrement au festival permanent d'Ostende.

Désirant continuer sa marche vers le progrès, la société exécute des chœurs avec orchestre qui sont très goûtés du public.

Depuis 1909, elle a pour président M. Léonard Vandendorpe, dont les qualités sont très appréciées par tous les membres du Cercle.

Depuis le mois de septembre dernier, la chorale Les Folichons a pris le titre de Cercle orphéonique « l'Amitié », titre plus approprié à une société sérieuse. On se rappelle la belle manifestation à laquelle ce changement de titre donna lieu et qui fut préparée par MM. Vandendorpe, président, et Auguste Lerouge, directeur actuel. Ce jour-là, un nouveau drapeau lui fut remis par M. Victor Flament, alors adjoint.

Avec les éléments que possède le Cercle orphéonique « l'Amitié » et grâce à sa commission administrative si active, nul doute qu'il pourra dans l'avenir inscrire de nombreux succès à son livre d'or.

Le Tour de France

(5.000 Kil.). — 8<sup>e</sup> Année. — Organisé par l'« Auto ». — (3 au 31 juillet)

Cinquième étape : LYON-GRENOBLE (311 kilomètres)

VICTOIRE DE LAPIZE. - Le Roubaisien Crupelandt est second. - Les « Géants de la Route » à l'assaut des Alpes

Lapize a remporté hier une jolie victoire dans la cinquième étape du Tour de France. Mais le fait qui intéressera le plus nos sportsmen régionaux, c'est la magnifique course fournie par le Roubaisien Crupelandt, arrivé second à Grenoble, à deux minutes du vainqueur.

Malgré sa malchance dans les étapes précédentes, Crupelandt ne s'est point découragé et il a continué à lutter vaillamment.

La course d'hier nous indique que le Roubaisien est toujours en aussi belle forme qu'au départ, qu'il dispose encore de tous ses moyens et nous pouvons continuer à le considérer comme l'un de ceux qui doivent terminer en très bon rang la grande randonnée cycliste.

Le parcours

En effectuant le parcours de Lyon à Grenoble par Genève, Annecy, Aix-les-Bains, Chambéry, etc., les « Tour de France » ont traversé aujourd'hui l'un des plus beaux coins de la France.

Mais, bien certainement, ils n'ont rien vu de la splendide paysage offert à leurs regards tant la route est accidentée et pleine de dangers.

C'est seulement après le premier contrôle volant, Ambrérieu, que les difficultés commencent. Le Cerdon, une cote de 10 kilomètres en lacets, a d'abord été gravi à toute vitesse, puis, comme la route descend jusqu'au lac de Nantua, ce fut jusqu'à l'entrée de cette ville où se trouvait installé le contrôle fixe, la dégringolade la plus folle que l'on puisse imaginer...

Après Nantua quelques belles côtes et descentes. Ces montagnes rasses amenent nos routiers jusqu'à Bellegarde et jusqu'au Rhône qui, au fort de l'Écluse, rugit impétueusement qu'une exécution ait lieu le jour de l'arrivée d'un Souverain.

Après avoir, durant quelques kilomètres, suivi le Rhône, les coureurs entrent à Genève, mais la route est plate et, par conséquent, l'allure devient plus vive...

Aussi cette portion de la Suisse est-elle bien vite traversée, et c'est sur la terre de France que la lutte reprend, plus éperdue encore.

A Cruzeilles, à Troige, après le lac du Bourget, ce sont d'interminables côtes. Avant St-Laurent du Pont les coureurs trouvent enfin 8 kilomètres de plat: ils sont alors à 300 mètres d'altitude, les 21 kilomètres qui suivent vont les élever jusqu'à 1.200 mètres!

Nous arrivons à la Chartreuse. C'est le Col de Porte qui va se dresser devant les concurrents, formidable écueil sur lequel viendront se briser, au cours de cette dure étape bien des énergies, bien des espérances...

Un seul coureur a jamais pu réussir l'exploit de gravir le Col-de-Porte sans descendre de machine: c'est Passerieu.

Ce terrible passage franchi, la tâche est finie. Une vingtaine de kilomètres séparent encore le sommet du Col-de-Porte de l'arrivée, mais jusqu'à Grenoble même ce n'est plus qu'une descente vertigineuse et si par hasard le coureur ose quitter la route des yeux pour regarder en face, il aperçoit un décor féérique: devant lui se dressent neiges qui s'élevaient dans le grand ciel et dans le fond de la vallée, Grenoble, qui semble perdue dans ce gigantesque chaos, et l'Isère, la copieuse

Le Square Pierre Destombes

Les travaux d'aménagement du square Pierre Destombes, l'angle de la rue Pierre-Destombes et du boulevard de Mulhouse, sont activement poussés. Sous la direction de M. Vandame, le jardinier-chef de la ville, une heureuse transformation s'opère, qui va changer en un coin public, riant de verdure, une ancienne propriété particulière, aux allées envahies par les mauvaises herbes, où les arbres morts couvraient les branches vertes.

Un aspect morose et triste de la nature abandonnée à elle-même va succéder à la physionomie souriante d'un jardin agréable où l'air et la lumière circuleront à flots et dont le quartier du Fil va pouvoir profiter, surtout quand les rues étroites y conduiront directement. Déjà une ouverture a été pratiquée dans le mur de clôture, boulevard de Mulhouse, où une grille d'entrée semblable à celle qui existe déjà rue Pierre-de-Roubaix, va être posée.

Les travaux doivent être terminés pour le mois de septembre.

Tentative de vol d'une motocyclette

Une rixe entre le propriétaire de la machine et les trois malfaiteurs. — Ceux-ci sont arrêtés.

Un habitant de Wandignies-Hamage, M. Charles Zind, de passage à Roubaix, dimanche, avait fait halte, dans la soirée, vers huit heures, à l'angle des rues des Longues-Haies et du Cq-Français, pour prendre une consommation chez M. Richard, cabaretier.

Pour se rendre dans l'estaminet, M. Charles Zind avait laissé sa motocyclette sur le bord du trottoir.

Au moment où il se disposait à sortir, il aperçut en face de lui trois individus. L'un d'eux s'était permis de prendre la machine et se disposait à s'échapper.

A ses observations, M. Charles Zind recut pour toute réponse un coup de pied dans le ventre. Au moment où il se disposait à parer d'autres coups qui lui étaient destinés, survint un agent.

A la vue du kepi, le trio prit la fuite. Mais l'agent réussit à arrêter l'un des individus. Celui-ci, conduit au bureau de police de la place Saint-Eliabed, déclara son nom: Robert Dunestier, tisse-and, âgé de 19 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 99 bis.

M. Pagès, commissaire de police, après l'interrogatoire de Dunestier, a été laissé en liberté. Ils n'ont eu aucun l'intention de commettre un vol et mettent sur le compte de leur état d'ébriété, l'acte pour lequel ils ont été recherchés. Ils seront néanmoins poursuivis pour tentative de vol, coups et blessures volontaires.

SUCÈS D'UN ROUBAISIEEN A PARIS.

Notre concitoyen, M. Jean Boulez, ancien élève de la classe de flûte du Conservatoire de Roubaix, (professeur M. Bondué), vient d'obtenir au Conservatoire de Paris, un premier prix (ter nommé). Toutes nos félicitations à l'élève et au professeur.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS INFIRMES ET INOURNABLES PRIVÉS DE RESSOURCES.

On nous prie d'insérer la note suivante: Le Bureau d'Assistance a l'honneur d'informer les vieillards, infirmes et incurables dont les noms commencent par les lettres G à M, et touchant ordinairement le jeudi, que le jour de paiement tombant le jour de la fête nationale, ils seront payés le lendemain vendredi, en même temps que les assistés dont les noms commencent par les lettres N à Z.

Les vieillards sachant signer devront être au Bureau à 8 heures et demie et les procurations à 10 heures.

Les intéressés sont instamment priés de se conformer aux heures indiquées ci-dessus afin d'éviter l'encombrement.

L'ASSEMBLEE GENERALE TRIMESTRIELLE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS ET DE RETRAITES « LA JEANNE D'ARC ».

Le Bureau d'Assistance a l'honneur d'informer les membres de la Société de Secours Mutuels et de Retraites « La Jeanne d'Arc », que l'Assemblée Générale Trimestrielle aura lieu le dimanche 17 juillet, à 4 heures, salle Desanois, place Notre-Dame, sous la présidence de M. J. Ferlin, président, entouré des membres de la commission.

Après le rapport détaillé, présenté par le trésorier, le président, dans un langage empreint d'une émotion contenue, adresse un souvenir aux sociétaires disparus dans l'année, ainsi qu'à leur famille.

Il fait aussi ressortir les bienfaits de la caisse de réassurance qui permet de continuer à soulager les sociétaires ayant épuisé les secours primitifs, et profite de la circonstance pour remercier MM. Degand et Guilbert, président et trésorier de la dite caisse, qui apportent tout leur dévouement à cette œuvre.

Il est ensuite procédé au renouvellement d'une partie de la Commission.

Sont réélus MM. Zund, Debaisieux, Degand, Dornex et J. Honoré.

Plusieurs membres ayant fait leur stage, sont admis définitivement.

L'inscription de nouveaux membres est également approuvée.

L'allocation a été payée aux rentiers. Dans le cours de la réunion, un membre a redit le beau chant de la « Mutuelle », écouté et applaudi ensuite dans la salle.

En terminant, le secrétaire a présenté la commission administrative qui se compose comme suit: Président d'honneur, M. François Mansart; président, M. Jules Ferlin; vice-présidents, MM. Zund et Mause; trésorier, M. François Morelle; secrétaire, M. Jules Honoré; membres, MM. Degand, Debaisieux, Dornex, Leveaux, Lacroart, G. Snauwart, Ferret, Guilbert.

LES FUNÉRAILLES DE M. HENRI CATRIX.

ancien combattant de 1870, membre de la Fraternelle Coloniale des Armées de terre et de mer, décédé samedi, en son domicile, 21, rue de Fourcroy, à l'âge de 72 ans, ont été célébrées lundi, à 4 heures, en l'église du Sacré-Cœur.

Une importante délégation de la Société assistait à la cérémonie funèbre. Les cordons du poêle ont été portés par quatre médaillés coloniaux, MM. Decaster père, Blunet, Carpentier et Duvivier. Le cousin sur lequel reposaient les décorations militaires, était porté par M. Decornet, médaillé d'honneur, et le drapeau par M. Edm. Schoor, médaillé militaire et colonial.

Sur la tombe, M. Emile Givry, président de la Société, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé les états de service du défunt, notamment la participation à la guerre franco-allemande, la blessure qu'il reçut au champ d'honneur à Orléans, en 1870, alors qu'il était à l'armée de la Loire, en qualité de maréchal-des-logis.

Après avoir rendu hommage aux vertus familiales et militaires du défunt et à son patriotisme, M. Givry a déposé sur sa tombe la couronne du souvenir, au nom de la Fraternelle Coloniale des armées de terre et de mer.

CONCOURS DE CHANT ET DE DECLAMATION DU CERCLE SAINT-AUGUSTIN.

Un concours très intéressant a eu lieu hier après-midi, au Cercle Saint-Augustin. D'un essai, les organisateurs peuvent se flatter d'avoir fait un coup de maître. Rien n'avait été laissé à l'imprévu et l'organisation a été parfaite à tous points de vue, grâce à l'inlassable dévouement du secrétaire, M. Eugène Peers.

Le but de ce concours, ainsi que l'indiquent les règlements, était de vulgariser la bonne chanson. Ce but a été atteint, en partie du moins, et les nombreuses personnes qui ont suivi les épreuves, ont été unanimes à louer le choix fait par les concurrents.

Deux prix spéciaux devaient être attribués au chanteur et au déclamateur qui auraient le morceau ayant le plus de succès, dans les expéditions de Kabylie, avant et après la guerre franco-allemande, la blessure qu'il reçut au champ d'honneur à Orléans, en 1870, alors qu'il était à l'armée de la Loire, en qualité de maréchal-des-logis.

Après avoir rendu hommage aux vertus familiales et militaires du défunt et à son patriotisme, M. Givry a déposé sur sa tombe la couronne du souvenir, au nom de la Fraternelle Coloniale des armées de terre et de mer.

Un concours très intéressant a eu lieu hier après-midi, au Cercle Saint-Augustin. D'un essai, les organisateurs peuvent se flatter d'avoir fait un coup de maître. Rien n'avait été laissé à l'imprévu et l'organisation a été parfaite à tous points de vue, grâce à l'inlassable dévouement du secrétaire, M. Eugène Peers.

Le but de ce concours, ainsi que l'indiquent les règlements, était de vulgariser la bonne chanson. Ce but a été atteint, en partie du moins, et les nombreuses personnes qui ont suivi les épreuves, ont été unanimes à louer le choix fait par les concurrents.

Deux prix spéciaux devaient être attribués au chanteur et au déclamateur qui auraient le morceau ayant le plus de succès, dans les expéditions de Kabylie, avant et après la guerre franco-allemande, la blessure qu'il reçut au champ d'honneur à Orléans, en 1870, alors qu'il était à l'armée de la Loire, en qualité de maréchal-des-logis.

Après avoir rendu hommage aux vertus familiales et militaires du défunt et à son patriotisme, M. Givry a déposé sur sa tombe la couronne du souvenir, au nom de la Fraternelle Coloniale des armées de terre et de mer.

Un concours très intéressant a eu lieu hier après-midi, au Cercle Saint-Augustin. D'un essai, les organisateurs peuvent se flatter d'avoir fait un coup de maître. Rien n'avait été laissé à l'imprévu et l'organisation a été parfaite à tous points de vue, grâce à l'inlassable dévouement du secrétaire, M. Eugène Peers.

Le but de ce concours, ainsi que l'indiquent les règlements, était de vulgariser la bonne chanson. Ce but a été atteint, en partie du moins, et les nombreuses personnes qui ont suivi les épreuves, ont été unanimes à louer le choix fait par les concurrents.

Deux prix spéciaux devaient être attribués au chanteur et au déclamateur qui auraient le morceau ayant le plus de succès, dans les expéditions de Kabylie, avant et après la guerre franco-allemande, la blessure qu'il reçut au champ d'honneur à Orléans, en 1870, alors qu'il était à l'armée de la Loire, en qualité de maréchal-des-logis.

L'Agitation chez les Cheminots

Les Compagnies de Chemins de Fer refusent de discuter avec le Syndicat des Cheminots

Paris, 11 juillet. — Les agitateurs qui s'efforcent de provoquer des mouvements de grève dans le personnel des chemins de fer, ont entrepris le refus que les Compagnies ont opposé à une demande du Syndicat national des chemins de fer, tendante à une discussion contradictoire entre ses délégués et les directeurs, sous la présidence de M. le président du Conseil, assisté de M. le ministre des Travaux publics.

Dès que les Compagnies ont été saisies par le Syndicat de cette demande d'entretien contradictoire, elles ont fait connaître à M. le ministre des Travaux publics qu'elles ne pouvaient y accéder.

Voici cette lettre: Monsieur le Ministre, Nous avons reçu du Syndicat national des Travailleurs des chemins de fer une invitation nous réunir, ainsi que nos collègues